

Image not found or type unknown



Amende majorée d'un excès de vitesse

Par **niala34**, le **20/06/2013** à **17:30**

le 8/10/2012, j'ai été flashé par des motards a 120km/h au lieu de 90.J'ai reconnu l'infraction. Le 30 mai 2013j'ai reçu une amende majorée de 375€,J'ai écrit immédiatement a l'omp en ar en demandant le montant initial ainsi l'avis de contrevention initial que je n'ai jamais reçu A ce jour le tribunal de police n'a pas répondu.

Que dois je faire?

Un autre courrier en ar , mais s'il ne répond pas non plus, c'est lhuissier qui va venir.

Merci pour votre aide.

niala34